

OMNIPRATICIENS/OMNIPRACTICIENNES ET MÉDECINE EN MÉDECINE FAMILIALE (CNP : 3112)



Les omnipraticiens et les médecins en médecine familiale diagnostiquent et traitent les maladies, les troubles physiologiques et les traumatismes de l'organisme humain. Ils sont des professionnels de la santé de première ligne et ils dispensent des soins de santé aux patients. Ils travaillent habituellement en cabinet privé, y compris les pratiques partagées, les centres hospitaliers et les cliniques. Ce groupe de base comprend les résidents qui suivent une formation d'omnipraticien ou de médecin en médecine familiale.

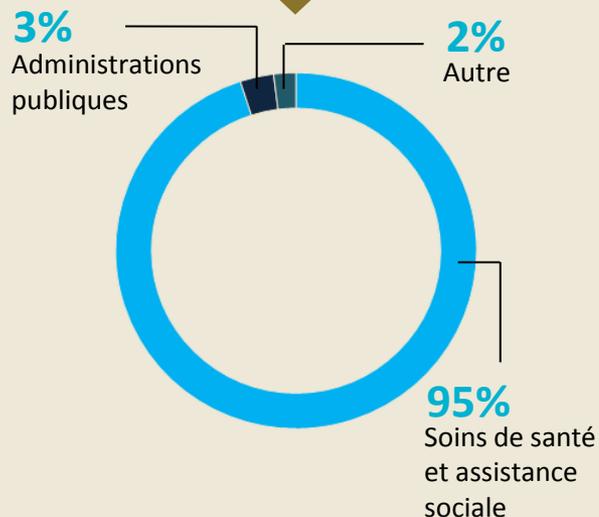


Un diplôme d'une **faculté de médecine** reconnue.

Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**



Emploi selon le secteur



Exemples d'appellation d'emplois

Docteur en médecine

Omnipraticien

Médecin de famille

Fonctions principales:

- examiner les patients, consigner leur historique médical, ordonner l'exécution de tests de laboratoire, de radiographies et autres épreuves diagnostiques, et consulter d'autres médecins afin d'évaluer la santé physique et psychologique des patients;
- prescrire et administrer des médicaments et des traitements;
- effectuer des interventions chirurgicales courantes ou y participer;
- dispenser des soins d'urgence;
- assurer la gestion des soins actifs;
- vacciner les patients afin de prévenir et de soigner les maladies.



476

Demande prévues
2017-2026

122 065 \$

Revenu d'emploi
annuel moyen



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.